

## **Les discussions entre la CNCE et Nexity se poursuivent dans le cadre d'un engagement d'exclusivité**

Paris, le 12 février 2007 – Nexity et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne annoncent la signature d'une lettre d'ouverture de négociations exclusives afin de poursuivre leurs discussions en vue de la constitution d'un leader des métiers de l'immobilier. Celui-ci devrait conjuguer des activités de promotion, de services, de détention d'actifs immobiliers dans une foncière, et de crédit spécialisé aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités locales.

Nexity et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne prévoient de continuer l'étude du projet industriel et managérial commun, ainsi que ses perspectives de création de valeur.

Les travaux relatifs au périmètre, aux valorisations des actifs concernés et à la gouvernance sont en cours dans ce cadre.

Les grandes lignes du projet, tel qu'il est actuellement étudié, sont les suivantes :

- Le périmètre du rapprochement avec Nexity concerne l'ensemble des métiers immobiliers concurrentiels du Groupe Caisse d'Épargne, à savoir le Crédit Foncier de France, ainsi que les activités de services à l'immobilier et les actifs immobiliers significatifs de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne.
- Les modalités proposées sont : pour le Crédit Foncier, un apport à Nexity ; pour les autres activités et actifs, un apport ou une vente à Nexity selon des conditions qui restent à définir.
- A l'issue des apports envisagés, qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Nexity, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne deviendrait l'actionnaire majoritaire de Nexity.
- Nexity, présidée par Alain Dinin, demeurera une société cotée, dotée d'une très large autonomie de gestion, son capital restant amplement diffusé dans le public, une dérogation à l'obligation de procéder à une offre publique d'achat sur les titres de Nexity étant donc demandée à l'AMF.
- Le Crédit Foncier de France restera en tout état de cause affilié à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne en tant qu'organe central au sens de la loi bancaire.
- La période de négociations exclusives convenue cessera le 30 avril 2007. Les parties souhaitent signer à cette date, sous réserve de l'accord de leurs organes de décision et après information-consultation des partenaires sociaux, un protocole d'accord en vue d'une réalisation de l'opération dans les quinze premiers jours du mois de juillet 2007.

## **A PROPOS DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE - [www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)**

Se situant parmi les plus importantes banques de détail en France, avec le réseau des Caisses d'Epargne, celui du Crédit Foncier, ses filiales spécialisées, le Groupe Caisse d'Epargne se positionne désormais dans le peloton de tête des banques universelles.

Avec la création de Natixis, véhicule coté, il se dote d'un accès aux marchés financiers nécessaire à la poursuite de sa croissance, lui permettant ainsi de devenir un acteur de premier rang de la compétition bancaire en Europe.

Avec ses 52 000 collaborateurs, appuyés par les 23 000 collaborateurs de Natixis, le Groupe Caisse d'Epargne est présent sur tous les métiers, auprès de toutes les clientèles, et sur les principales places financières internationales. En matière immobilière, il couvre tous les besoins de financements des différentes catégories de clientèles ; notamment, il finance une acquisition sur cinq auprès des particuliers. Le GCE propose en outre une large gamme de services immobiliers.

## **A PROPOS DE NEXITY - [www.nexity.fr](http://www.nexity.fr)**

Leader français de la promotion immobilière (Logement et Tertiaire), Nexity intervient sur l'ensemble du territoire avec plus de 80 implantations.

Nexity est également un acteur majeur des services immobiliers auprès des entreprises et des particuliers, et le premier opérateur de la franchise immobilière avec Century 21 et Guy Hoquet l'Immobilier.

<b>Pôle Logement</b>	Nexity-Apollonia, Nexity-Domaines, Nexity-Féréal, Nexity-Foncier Conseil, Nexity-Foncière Colysée, Nexity-Général Foy Investissement, Nexity-George V, Nexity-Seeri
<b>Pôle Tertiaire</b>	Nexity-Commerces, Nexity-Entreprises, Nexity-Investissement, Nexity-Geprim
<b>Pôle Services</b>	Nexity-Saggel
<b>Pôle Franchises</b>	Century 21 France, Guy Hoquet l'Immobilier
<b>Ensemble Urbain</b>	Nexity-Villes & Projets
<b>Implantations Internationales</b>	Nexity International (Belgique, Espagne, Italie et Portugal)

## **Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext**

Membre des Indices : SBF80, SBF120, CACmid100, Next150 et MSCI SmallCap France

Mnemo : NXI - Code Reuters : NXI.PA – Code Bloomberg : NXI FP

Code ISIN : FR0010112524

### Contacts Nexity

Guillaume Idier – Directeur de la communication /+ 33 (0)1 71 12 15 52 - [gidier@nexity.fr](mailto:gidier@nexity.fr)

Marc Mozzi – Responsable des Relations investisseurs / + 33 (0)1 71 12 15 49 - [investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)

### Contacts CNCE

Anne-Sophie Jourdain – Tél : 01 58 40 41 54

Dominique Monneron – Tél : 01 58 40 39 86

e-mail : [presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)

[www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)